

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :	
ou Dénomination (pour les personnes morales) : GAEC DE LA FRANCHEVILLE	
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : MULLER MARC	
Adresse : N°	Rue LIEU DIT LA FRANCHEVILLE
	Commune LACHAUSSEE
	Code postal 55210
Nature des activités : EXPLOITATION AGRICOLE, ELEVAGE DE VACHES LAITIÈRES	
Qualification :	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS		
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE	Description (1)	
Nom scientifique		
Nom commun		
B1	HIRONDELLE DE FENÊTRE DELICHON URBICUM	
	Colonie d'hirondelles de fenêtre implantée sous le débord de toit en rive Est d'un bâtiment de ferme. 389 nids comptabilisés au total, dont 181 occupés au dernier comptage réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine en qualité de gestionnaire de la réserve naturelle régionale de Lachaussée.	
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages à la propriété	☒
Etude écologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☒	Motif d'intérêt public majeur	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux cultures	☐	Autres	☐
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Les travaux ont pour objectif de restaurer l'ensemble de la charpente et de la couverture d'un bâtiment de ferme aujourd'hui fortement dégradé. De nombreuses fuites ont en effet fragilisé la stabilité générale de la charpente qui risque aujourd'hui de s'affaisser. Des veaux sont en stabulation au rdc de ce bâtiment. Le grenier n'a pas d'usage particulier, à l'exception du stockage de matériel. La reconstruction envisagée comprendra l'effacement des trois lucarnes existantes afin d'augmenter le linéaire des débords de toit horizontaux au profit de la colonie. A ce jour, seul les débords de toit des lucarnes ne sont pas occupés par des nids du fait de leurs inclinaisons..... Ce gain représente environ 15m linéaire.....			
Suite sur papier libre			